

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

PARAISANT LE SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENTS ET ANNONCES	TARIF DES ABONNEMENTS				ANNONCES ET AVIS DIVERS
Pour les abonnements et les annonces s'adresser au directeur de l'imprimerie nationale à Rufisque.	VOIE NORMALE		VOIE AERIEENNE		La ligne 1.000 francs Chaque annonce répétée... Moitié prix (Il n'est jamais compté moins de 10.000 francs pour les annonces). Compte bancaire B.I.C.I.S. n° 1520790 630/81
	Six mois	Un an	Six mois	Un an	
Les annonces doivent être remises à l'imprimerie au plus tard le mardi. Elles sont payables d'avance.	Sénégal et autres Etats de la CEDEAO 15.000f		31.000f.		
Toute demande de changement d'adresse ainsi que les lettres demandant réponse devront être accompagnées de la somme de 175 francs	Etranger : France, RDC R.C.A. Gabon, Maroc. Algérie, Tunisie.		20.000f. 40.000f		
	Etranger : Autres Pays		23.000f 46.000f		
	Prix du numéro Année courante 600 f		Année ant. 700f.		
	Par la poste : Majoration de 130 f par numéro		Par la poste -		
	Journal légalisé 900 f				

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

DECRETS

PRIMATURE

2025
08 juillet Décret n° 2025-1080 relatif à la création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Conseil national des Transports aériens (CNTA) 843

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE PUBLIQUE

2025
07 juillet Décret n° 2025-1033 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Comité national de Coordination de la Sécurité des Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026 (CNS-JOJ) 845

PARTIE NON OFFICIELLE

Annonces 847

PARTIE OFFICIELLE

DECRETS

PRIMATURE

Décret n° 2025-1080 du 08 juillet 2025 relatif à la création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Conseil national des Transports aériens (CNTA)

RAPPORT DE PRESENTATION

Le secteur des Transports aériens, en dépit de la mise en œuvre des instruments normatifs et institutionnels d'administration et de gestion sectorielle, est confronté à des crises cycliques persistantes non encore suffisamment adressées par l'effort stratégique de la Puissance publique.

A ce jour, les prévisions de développement ne sont pas traduites en réalité durable malgré les importants investissements consentis y compris par l'Etat. En conséquence, un lourd impact sur les finances publiques est enregistré.

Le renversement positif d'une telle tendance appelle à une évolution d'approche, qui peut passer par le renforcement du système de gestion et de supervision, avec comme finalité une meilleure gouvernance stratégique, administrative et financière du secteur.

C'est dans ce cadre que le Conseil interministériel du 03 avril 2025 a décidé de la création, auprès du Premier Ministre, d'un organe consultatif et de suivi, dont l'objectif est de contribuer aux efforts d'optimisation de la politique nationale dans le domaine des transports aériens.

A cette fin, il est proposé la mise en place du Conseil national des Transports aériens (CNTA), pour impulser et veiller à une meilleure gouvernance sectorielle.

Le CNTA permettra également par sa composition, de renforcer la base de concertations et d'échanges des divers acteurs du secteur des transports aériens, issus aussi bien du public que du privé opérationnel.

Il est également recherché à travers ce nouvel organe public, de mieux prendre en mains les actuels enjeux et défis du développement des transports aériens, conformément à la volonté de l'Etat de replacer ce secteur dans son rôle majeur dans le développement économique et social.

Le présent projet de décret a pour objet de mettre en place le Conseil national des Transports aériens, de définir ses missions et d'en fixer ses règles d'organisation et de fonctionnement.

Telle est l'économie du présent projet de décret.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution ;

VU la loi n° 2015-10 du 04 mai 2015 portant Code de l'Aviation civile ;

VU le décret n° 2014-1175 du 17 septembre 2014 relatif à l'organisation et au fonctionnement de la Primature ;

VU le décret n° 2024-921 du 02 avril 2024 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n° 2024-940 du 05 avril 2024 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères ;

VU le décret n° 2024-3326 du 02 novembre 2024 mettant fin aux fonctions de ministres et fixant la composition du Gouvernement ;

SUR le rapport du Premier Ministre,

DECRETE :

Article premier. - Il est créé auprès de la Primature, un organe consultatif et de suivi dénommé Conseil national des Transports aériens, en abrégé « CNTA ».

Art. 2. - Le CNTA a pour mission d'assister le Premier Ministre dans l'exercice de ses responsabilités de coordination de l'action gouvernementale au titre de la Gouvernance des entités du secteur des Transports aériens.

A ce titre, il est notamment chargé :

- de formuler et soumettre au Premier Ministre des options, avis et recommandations utiles à la meilleure gouvernance d'exécution des politiques, projets et programmes du secteur des Transports aériens ;
- de contribuer à la coordination interministérielle de gestion des politiques de Transports aériens ;
- de tenir à la disposition du Premier Ministre, un tableau de bord de suivi des actions gouvernementales dans le secteur ;

- de contribuer à la réflexion stratégique sur le développement des Transports aériens, sous l'objectif de consolidation durable du Hub aérien national ;

- de s'acquitter de toutes autres missions confiées par le Premier Ministre dans le cadre de la politique nationale des Transports aériens.

Art. 3. - Le CNTA est composé ainsi qu'il suit :

- un (1) représentant de la Présidence de la République ;
- un (1) représentant du Ministère en charge des Forces armées ;
- un (1) représentant du Ministère en charge de la Sécurité publique ;
- un (1) représentant du Ministère en charge de l'Economie ;
- un (1) représentant du Ministère en charge des Finances ;
- un (1) représentant du Ministère en charge des Transports aériens ;
- un (1) représentant du Secrétariat général du Gouvernement ;
- le Directeur général de l'Agence nationale de l'Aviation civile et de la Météorologie (ANACIM) ;
- le Représentant pour le Sénégal de l'Agence pour la sécurité de la Navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) ;
- le Directeur général de l'Aéroport international Blaise DIAGNE (AIBD SA) ;
- le Directeur général d'Air Sénégal SA ;
- le Directeur général de l'Agence de la Haute Autorité des Aéroports du Sénégal (AHAAS) ;
- un (1) représentant des compagnies aériennes ;
- trois (03) autres représentants du secteur aéronautique.

Le CNTA peut convier à ses travaux toute personne physique ou morale pouvant contribuer à la réalisation de sa mission.

Le Président du Conseil national des Transports aériens est nommé par décret, sur proposition du Premier Ministre.

Les autres membres sont nommés par arrêté du Premier Ministre, es qualité ou sur désignation de l'Administration dont ils relèvent.

Tous les membres du CNTA, y compris le Président, sont choisis en raison de leurs parcours, compétences et expertises avérés au sein de l'Etat ou en rapport avec le domaine des Transports aériens.

Ils sont soumis à l'obligation de réserve et de confidentialité notamment dans le cadre des rencontres auxquelles ils participent et relativement aux informations auxquelles ils ont accès dans le cadre de leurs missions.

Art. 4. - Le Conseil national des Transports aériens (CNTA) se réunit à chaque fois que de besoin, sur convocation de son Président.

Art. 5. - Le CNTA dispose d'un Secrétariat permanent dirigé par un Secrétaire permanent nommé par arrêté du Premier Ministre, parmi les agents de l'Etat de la hiérarchie A ou assimilée.

Art. 6. - Sous l'autorité du Président, le Secrétaire permanent anime et coordonne l'activité des groupes de travail thématiques mis en place par le CNTA et composés de personnes qualifiées sur les enjeux identifiés et rendus prioritaires par l'état actuel des Transports aériens ou par les nécessités de développement du secteur.

Art. 7. - Le Conseil national des Transports aériens (CNTA) adresse annuellement au Premier Ministre un rapport qui retrace ses activités et soumet une analyse de la situation du secteur des Transports aériens.

Art. 8. - Les dépenses liées au fonctionnement du Conseil national des Transports aériens sont inscrites dans le budget de la Primature.

Art. 9. - Les autres modalités d'organisation et de fonctionnement du CNTA sont précisées par arrêté du Premier Ministre.

Art. 10. - Le Premier Ministre, le Ministre des Forces armées, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération, le Ministre des Finances et du Budget et le Ministre des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 08 juillet 2025.

Par le Président de la République
Bassirou Diomaye Diakhar FAYE

Le Premier Ministre
Ousmane SONKO

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE PUBLIQUE

Décret n° 2025-1033 du 07 juillet 2025 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Comité national de Coordination de la Sécurité des Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026 (CNS-JOJ)

RAPPORT DE PRESENTATION

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026 (JOJ Dakar 2026) représentent un événement d'envergure internationale majeure pour le Sénégal et sa jeunesse. Les défis liés à sa bonne organisation comportent entre autres le volet central de la sécurité, en considération notamment des menaces et risques contemporains, tenant compte des réalités actuelles du contexte sous-régional.

Dans ce cadre, l'option de sécurisation des JOJ Dakar 2026 va reposer sur une approche globale et anticipative, intégrant la priorisation de gestion des nouvelles menaces sécuritaires. Un accent particulier sera également porté sur la maîtrise des risques liés aux criminalités urbaines et aux cyberattaques.

A l'effet de prendre en charge tous les besoins de sécurité requis par l'organisation d'un événement populaire, à portée mondiale et regroupant les différentes nationalités et sensibilités, il a paru opportun de mettre en place un cadre interministériel et multi-acteurs, chargé de la planification et de la coordination des actions.

La création du Comité national de Coordination de la Sécurité des Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026 (CNS-JOJ) répond à cette nécessité.

La structure, placée sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, aura pour mission principale d'assurer la gouvernance sécuritaire de l'événement, notamment par la mise en œuvre d'un Plan stratégique de sécurité et de sûreté, outre la coordination intelligente et efficace entre les autorités concernées, les forces de sécurité, le renseignement et les autres intervenants.

Le présent projet de décret met en place le Comité national de Coordination de la Sécurité des Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026 (CNS-JOJ) et fixe ses règles d'organisation et de fonctionnement.

Telle est l'économie du présent projet de décret.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution ;

VU le décret n° 2020-790 du 19 mars 2020 portant organisation du Ministère de l'Intérieur, modifié ;

VU le décret n° 2024-921 du 02 avril 2024 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n° 2024-940 du 05 avril 2024 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères ;

VU le décret n° 2024-945 du 08 avril 2024 relatif aux attributions du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique ;

VU le décret n° 2024-3326 du 02 décembre 2024 mettant fin aux fonctions de ministres et fixant la composition du Gouvernement ;

VU le récépissé de déclaration n° 19848/MINT/DGAT/DLPL/DAPA du 02 juillet 2020 portant création du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026 (COJOJ) ;

SUR le rapport du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique,

DECRETE :

Article premier. - Il est créé auprès du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique, un Comité national de Coordination de la Sécurité des Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026 (CNS-JOJ).

Le CNS-JOJ est placé sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique.

Art. 2. - Le CNS-JOJ a pour mission de planifier, de coordonner et de superviser l'ensemble des dispositifs de sécurité et de sûreté relatifs aux Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026.

A ce titre, il est notamment chargé :

- d'approuver le Plan stratégique de sécurité et de sûreté de l'événement international ;
- d'identifier les besoins opérationnels et logistiques en matière de sécurité et de sûreté et de veiller à leur réalisation ;
- d'assurer la cohérence et l'efficacité du dispositif de sûreté et de sécurité à l'échelle nationale, en coordination avec les autorités concernées ;
- d'assurer la mise en œuvre du Plan stratégique de sécurité des JOJ en collaboration avec les services ministériels compétents ainsi que les Forces de Défense et de Sécurité ;
- de garantir la coordination de l'action des Forces de Défense et de Sécurité impliquées dans la sécurisation de l'événement ;
- d'établir le contact et d'assurer le suivi des actions de coopération internationale requises par l'organisation de l'événement ;
- de proposer le budget prévisionnel nécessaire à l'exécution du plan stratégique de sécurité.

Art. 3. - Outre le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique qui en assure la présidence, le CNS-JOJ est composé des membres suivants :

- un (1) représentant du Premier Ministre ;
- un (1) représentant du Ministre chargé des Affaires étrangères ;
- un (1) représentant du Ministre chargé des Forces armées ;

- un (1) représentant du Ministre chargé de la Justice ;
- un (1) représentant du Ministre chargé des Finances ;
- un (1) représentant du Ministre chargé des Télécommunications et du Numérique ;
- un (1) représentant du Ministre chargé de la Jeunesse et des Sports ;
- un (1) représentant du Ministre chargé du Tourisme ;
- le Gouverneur de la Région de Dakar ;
- le Gouverneur de la Région de Thiès ;
- le Haut Commandant de la Gendarmerie nationale ;
- le Directeur général de la Police nationale ;
- le Commandant de la Brigade nationale des Sapeurs-pompiers ;
- le Directeur de la Protection civile ;
- le Coordonnateur du Cadre d'Intervention et de Coordination interministérielle des Opérations de lutte anti-terroriste ;
- un (1) représentant de l'État-major général des Armées ;
- le Directeur général du Chiffre et de la Sécurité des Systèmes d'Information ;
- le Directeur général de l'Agence d'Assistance à la Sécurité de Proximité ;
- le Directeur général de Sénégal Numérique SA (SENUM) ;
- le Directeur général de la Société nationale de Gestion du Patrimoine du Train Express régional (SENTER SA) ;
- un représentant du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (COJOJ) ;
- le Directeur général de l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes ;
- le Directeur général de la Haute Autorité des Aéroports du Sénégal ;
- un (1) représentant du Centre national de Cyber-sécurité ;
- un (1) représentant de la Ville de Dakar et pour chacune des communes de Diamniadio, Mbour et Saly ;
- un (1) représentant de chacun des opérateurs de téléphonie.

Le CNS-JOJ peut convier à ses travaux toute personne ou structure dont l'expertise paraît utile à ses missions.

Le Secrétariat des travaux est assuré par le Directeur général de la Police nationale.

Art. 4. - Le CNS-JOJ se réunit chaque fois que de besoin, sur convocation de son Président qui fixe l'ordre du jour de la séance.

Art. 5. - Les membres du CNS-JOJ sont strictement astreints à la réserve et au secret professionnel compatibles avec les sujétions de sécurité publique.

Art. 6. - Le CNS-JOJ met en place des commissions de travail sur les différents aspects et thématiques identifiés comme nécessaires à la bonne exécution de ses missions.

Art. 7. - A l'issue de ses travaux et au plus tard le mois suivant la clôture des Jeux Olympiques de la Jeunesse, le CNS-JOJ transmet au Premier Ministre son rapport d'activités.

Art. 8. - Les dépenses liées au fonctionnement du CNS-JOJ et à la prise en charge de ses activités, sont inscrites au budget du Ministère en charge de la Sécurité publique.

Art. 9. - Les autres modalités d'organisation et de fonctionnement du CNS-JOJ sont fixées par arrêté du Ministre chargé de la Sécurité publique.

Art. 10. - Le Ministre des Forces armées, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique et le Ministre des Finances et du Budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 07 juillet 2025.

Par le Président de la République
Bassirou Diomaye Diakhar FAYE

Le Premier Ministre
Ousmane SONKO

PARTIE NON OFFICIELLE

ANNONCES

(L'Administration n'entend nullement être responsable de la teneur des annonces ou avis publiés sous cette rubrique par les particuliers)

**Récépissé de déclaration de création
de l'Association n° 022211/
MISP/DGAT/DLPL/DAPA**

Le Directeur général de l'Administration territoriale,

VU le Code des Obligations civiles et commerciales,
donne récépissé à Madame la Présidente
d'une déclaration en date du : 27 septembre 2024
faisant connaître la constitution d'une association ayant
pour titre :

**ASSOCIATION NATIONALE POUR
L'AUTONOMISATION DES FEMMES
ET DES JEUNES DU SENEGAL
(ANAFJS)**

dont le siège social est situé : Chez la Présidente, Villa
n° 9, unité 12, P.A, Keur Massar Nord à Dakar

Décision prise le : 18 septembre 2024

Pièces fournies :

Statuts

Procès-verbal

Liste des membres fondateurs

COMPOSITION DU BUREAU

Maguette Diouf SARR *Présidente* ;
Fatou Kiné SOW *Secrétaire générale* ;
Awa NIANG *Trésorière générale*.
Dakar, le 26 février 2025.

**Récépissé de déclaration de création
de l'Association n° 022291/
MISP/DGAT/DLPL/DAPA**

Le Directeur général de l'Administration territoriale,

VU le Code des Obligations civiles et commerciales,
donne récépissé à Monsieur le Président
d'une déclaration en date du : 19 avril 2024
faisant connaître la constitution d'une association ayant
pour titre :

**RESEAUX DES ACTEURS ET INITIATIVES
ECONOMIQUES, ECOLOGIQUES
ET SOLIDAIRES
(RACINES)**

dont le siège social est situé : Au siège de 3AP, en face
boulangerie Mbacké Kadior, Sofraco, Quartier Mbour 3
à Thiès

Décision prise le : 12 juin 2023

Pièces fournies :

Statuts

Procès-verbal

Liste des membres fondateurs

COMPOSITION DU BUREAU

Yakhoubou KEITA *Président* ;
Théophile TOURE *Secrétaire général* ;
Ndèye Fatou DIENG *Trésorière générale*.
Dakar, le 02 mai 2025.

**Récépissé de déclaration de création
de l'Association n° 020799/
MINT/DGAT/DLPL/DAPA**

Le Directeur général de l'Administration territoriale,

VU le Code des Obligations civiles et commerciales,
donne récépissé à Monsieur le Président
d'une déclaration en date du : 11 octobre 2021
faisant connaître la constitution d'une association ayant
pour titre :

**ASSOCIATION IMPACT VIE - SENEGAL
(IMPACT VIE - SN)**

dont le siège social est situé : Appartement n° 2751,
3^{ème} étage, Dieuppeul 3 à Dakar

Décision prise le : 11 octobre 2021

Pièces fournies :

Statuts

Procès-verbal

Liste des membres fondateurs

COMPOSITION DU BUREAU

Birama Ibou NDIAYE *Président* ;
Patrick OTIGUI *Secrétaire général* ;
Bernadette DIOUF *Trésorière générale*.
Dakar, le 1^{er} juillet 2022.

DECLARATION D'ASSOCIATION

Titre de l'Association : HADARATOU AL
HAMADIVA AT TIDJANIYA

Objet :

- unir les personnes animées d'un même idéal et créer entre elles des liens d'entente et de solidarité ;

- aider les musulmans à mieux comprendre leur religion.

Siège social : Quartier Darou Salam - Thiès

COMPOSITION DU BUREAU

Actuellement chargé de l'administration et de la direction de l'association

MM. Ousseynou NDIAYE, *Président* ;

Mamadou BOCOUM, *Secrétaire général* ;

Mamadou NDIAYE, *Trésorier général*.

Récépissé de déclaration d'association n° 16.777
MINT/DGAT/DLP/DLA-PA en date du 27 juin 2014.

OFFICE NOTARIAL

Mes Amadou Moustapha NDIAYE,
Aïda Diawara DIAGNE, Mahamadou Maciré DIALLO
& Serigne Amadou Tamsir NDIAYE
notaires associés

83, Boulevard de la République Immeuble Horizons
2^{ème} étage BP : 011.045 - Dakar Peytavin

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte de la copie originale du titre foncier n° 911/GR du livre foncier de Grand-Dakar, appartenant à Monsieur Aboulaye BA. 2-2

Etude de Me Marie BÂ *notaire*,
Successeur de Me Ndèye Sourang Cissé DIOP
Face ancienne Ecole Française Jacques Prévert
BP : 104 Saly - BP : 186 - Thiès - Sénégal

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 2.268/MB de Mbour, appartenant à ce jour à Madame Awa SENE, épouse DEMARET. 2-2

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE

Maîtres Aïssatou SOW, Mouhamadou MBACKE,
Fatou Demmo MBALLO, Awa DIOP
& Emile Souleymane GUEYE

Notaires associés

Titulaire de la Charge de Dakar III créée en 1959
(Successeur de Me Amadou Nicolas MBAYE
& de Me Boubacar SECK)

27, Rue Jules Ferry x Moussé Diop BP. 897 - DAKAR (Sénégal)

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte de la copie authentique du titre foncier n° 7.122/GR du livre foncier de Grand-Dakar, appartenant à Monsieur Faraban CAMARA. 2-2

Etude de Maître Ousseynou GAYE

Avocat à la Cour

106, Avenue André Peytavin / BP. : 14174
DAKAR - SENEGAL

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 6504/DK, appartenant à Léon Louis Boissier PALUN. 2-2

Etude Mes Pélégie KANTISSA, Dominique SARR,
Rachel Arkeita SYLVA & Antoine GOMIS
Notaires Associés

Liberté VI, Extension, 205 bis, Immeuble Mandela,

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 4.084/DK, propriété de feu Médoune GUEYE SAMBA dit SIMBA. 2-2

Etude Mes Pélégie KANTISSA, Dominique SARR,
Rachel Arkeita SYLVA & Antoine GOMIS
Notaires Associés

Liberté VI, Extension, 205 bis, Immeuble Mandela,

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 4.082/DK, propriété de feu Médoune GUEYE SAMBA dit SIMBA. 2-2

CREDIT KASH SA
BILAN au 31 décembre 2024

(en FCFA)

Code poste	Actif	BRUT	AMT/PROV	2024 NET	2023 NET
A01	OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	658 171 159	0	658 171 159	212 704 910
A10	Valeur en caisse	403 223 785		403 223 785	163 352 277
A11	Billets et monnaies	403 223 785		403 223 785	163 352 277
A12	Comptes ordinaires débiteurs	254 947 374		254 947 374	49 352 633
A2A	Autres comptes de dépôts débiteurs	0		0	-
A2H	Dépôts à terme constitués	0		0	-
A2I	Dépôts de garantie constitués	0		0	-
A2J	Autres dépôts constitués	0		0	-
A3A	Comptes de prêts	0		0	-
A3B	Prêts à moins d'un an	0		0	-
A3C	Prêts à terme	0		0	-
A60	Créances rattachées	0		0	-
A70	Prêts en souffrance	0		0	-
	Prêts immobilisés				-
A71	Prêts en souffrance de 6 mois au plus	0		0	-
A72	Prêts en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0		0	-
A73	Prêts en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0		0	-
B01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	17 472 344 350	1 050 129 067	16 422 215 283	14 007 709 657
B2D	Crédits à court terme	14 105 451 164		14 105 451 164	12 299 705 000
B2N	Comptes ordinaires	175 542 849		175 542 849	102 486 186
B30	Crédits à moyen terme	1 320 336 682		1 320 336 682	666 610 148
B40	Crédits à long terme	0		0	-
B65	Créances rattachées	238 542 879		238 542 879	182 041 073
B70	Crédits en souffrance	1 632 470 776	1 050 129 067	582 341 709	756 867 250
	Crédits immobilisés	89 650 175	0	89 650 175	101 228 028
B71	Crédits en souffrance de 6 mois au plus	428 653 533	45 527 654	383 125 879	554 629 113
B72	Crédits en souffrance de plus 6 mois à 12 mos au plus	388 740 319	317 006 891	71 733 428	101 010 109
B73	Crédits en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	725 426 749	687 594 522	37 832 227	-
C01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	344 413 519	0	344 413 519	179 280 359
C10	Titres de placement	0		0	-
C30	Comptes de stocks	4 368 145		4 368 145	6 707 216
C31	Stocks de marchandises	0		0	-
C33	Stocks de fournitures	4 368 145		4 368 145	6 707 216
C34	Autres stocks et assimilés	0		0	-
C40	Débiteurs divers	111 551 497	0	111 551 497	39 622 927
C55	Créances rattachées	0		0	-
C56	Valeur à l'encaissement avec crédit immédiat	0		0	-
C59	Valeurs à rejeter	-2 000		-2 000	-
C6A	Comptes d'ordre et divers	228 495 877		228 495 877	132 950 216
C6B	Comptes de liaison	0		0	-

CREDIT KASH SA
BILAN au 31 décembre 2024

(en FCFA)

Code poste	Actif	BRUT	AMT/PROV	2024 NET	2023 NET
C6C	Comptes de différence de conversion	0		0	-
C6G	Comptes de régularisation actif	129 642 544		129 642 544	120 098 570
C6Q	Comptes transitoires	0		0	-
C6R	Comptes d'attente actif	98 853 333		98 853 333	12 851 646
D01	VALEURS IMMOBILISEES	2 314 032 739	1 258 229 253	1 055 803 486	1 139 163 235
D1A	Immobilisations financières	0		0	-
D10	Prêts et titres subordonnés	0		0	-
D1E	Titres de participation	0		0	-
D1L	Titres d'investissement	0		0	-
D1S	Dépôts et cautionnements	34 029 074		34 029 074	35 860 214
D23	Immobilisations en cours	21 832 527		21 832 527	9 329 594
D24	Incorporelles	7 278 594		7 278 594	7 278 594
D25	Corporelles	14 553 933		14 553 933	2 051 000
D30	Immobilisations d'exploitation	1 804 156 598	1 217 587 916	586 568 682	616 056 281
D31	Incorporelles	183 819 526	182 594 924	1 224 602	6 077 306
D36	Corporelles	1 620 337 072	1 034 992 992	585 344 080	609 978 975
D40	Immobilisations hors d'exploitation	0	0	0	-
D41	Incorporelles	0	0	0	-
D45	corporelles	0	0	0	-
	Immobilisations acquises par réalisation de garantie	454 014 540	40 641 337	413 373 203	477 917 146
D46	Incorporelles	0	0	0	-
D47	Corporelles	454 014 540	40 641 337	413 373 203	477 917 146
D50	Crédit bail et opérations assimilées	0		0	-
D51	Crédit-bail	0		0	-
D52	L.O.A	0		0	-
D53	Location-vente	0		0	-
D60	Créances rattachées	0		0	-
D70	Créances en souffrance	0		0	-
D71	Créances en souffrance de 6 mois au plus	0		0	-
D72	Créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	0		0	-
D73	Créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	0		0	-
E01	ACTIONNAIRES, ASSOCIES OU MEMBRES	45 080 000		45 080 000	45 080 000
E02	Actionnaires, associés ou membres, capital non appelé	0		0	-
E03	Actionnaires, associés ou membres, capital appelé non versé	45 080 000		45 080 000	45 080 000
E05	EXCEDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS			0	-
E90	TOTAL DE L'ACTIF	20 834 041 767	2 308 358 320	18 525 683 447	15 583 938 161

CREDIT KASH SA
BILAN au 31 décembre 2024

(en FCFA)

Code poste	PASSIF	2024 NET	2023 NET
F01	OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	3 368 965 951	3 151 507 513
F1A	Comptes ordinaires créditeurs	546 361 906	392 146 469
F2A	Autres comptes de dépôts créditeurs	2 810 453 900	2 751 189 082
F2B	Dépôts à terme reçus	2 810 453 900	2 751 189 082
F2C	Dépôts de garantie reçus	0	0
F2D	Autres dépôts reçus	0	0
F3A	Comptes d'emprunts	0	0
F3E	Emprunts à moins d'un an	0	0
F3F	Emprunts à terme	0	0
F50	Autres sommes dues aux institutions financières	0	0
F55	Ressources affectées	0	0
F60	Dettes rattachées	12 150 145	8 171 962
G01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	11 537 929 337	9 650 919 934
G10	Comptes ordinaires créditeurs	2 746 661 469	2 402 271 884
G15	Dépôts à terme reçus	5 476 301 262	4 854 316 441
G2A	Comptes d'épargne à régime spécial	296 794 427	226 810 252
G30	Autres dépôts de garantie reçus	2 977 049 338	2 134 769 702
G35	Autres dépôts reçus	0	0
G60	Emprunts	0	0
G70	Autres sommes dues	760 000	480 000
G90	Dettes rattachées	40 362 841	32 271 655
H01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	528 799 353	367 142 619
H10	Versements restant à effectuer	0	0
H40	Créditeurs divers	374 668 407	243 711 714
H6A	Comptes d'ordre et divers	154 130 946	123 430 903
H6B	Comptes de liaison	0	-1
H6C	Comptes de différence de conversion	0	0
H6G	Comptes de régularisation-passif	153 237 930	117 636 634
H6P	Comptes d'attente-passif	893 016	5 794 270
K01	VERSEMENTS RESTANTS A EFFECTUER SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	63 532	0
K20	Titres de participation	0	0
L01	PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES	3 089 988 806	2 414 368 095
L10	Subventions d'investissement	0	0
L20	Fonds affectés	0	0
L21	Fonds de garantie	0	0
L22	Fonds d'assurance	0	0
L23	Fonds de bonification	0	0
L24	Fonds de sécurité	0	0
L25	Autres fonds affectés	0	0

CREDIT KASH SA
BILAN au 31 décembre 2024

(en FCFA)

Code poste	PASSIF	2024 NET	2023 NET
L27	Fonds de crédits	0	0
L30	Provisions pour Risques et Charges	39 437 237	97 966 823
L31	Provisions pour charges de retraite	0	72 826 965
L32	Provisions pour risque d'exécution des engagements par signature	0	0
L33	Autres provisions pour risques et charges	39 437 237	25 139 858
L35	Provisions réglementées	0	0
L36	Provisions pour risques afférents aux opérations de crédits à moyen et long termes	0	0
L37	Provision spéciale de réévaluation	0	0
L41	Emprunts et titres émis subordonnés	262 300 000	0
L43	Dettes rattachées aux emprunts et titres émis subordonnés	12 000 225	0
L45	Fonds pour risques financiers généraux	0	0
L50	Primes liées au capital	0	0
L55	Réserves	0	0
L56	Réserve générale	0	0
L57	Réserves facultatives	0	0
L58	Autres réserves	0	0
L59	Ecart de réévaluation des immobilisations	0	0
L60	Capital	3 937 700 000	3 937 700 000
L61	Capital appelé	3 937 700 000	3 937 700 000
L62	Capital non appelé	0	0
L65	Fonds de dotation	0	0
L70	Report à nouveau (+ ou -)	-1 621 298 728	-1 346 384 371
L75	Excédent des produits sur les charges	0	0
L80	Résultat de l'exercice (+ ou -)	459 850 072	-274 914 357
L81	Excédent ou déficit en instance d'approbation	0	0
L82	Excédent ou déficit de l'exercice	459 850 072	-274 914 357
L90	TOTAL PASSIF	18 525 683 447	15 583 938 161

CREDIT KASH SA
COMPTE DE RESULTAT
au 31 décembre 2024

Code poste	CHARGES	2024	2023
R08	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	220 748 232	538 081 808
R1A	Intérêts sur compte ordinaires créditeurs		
R1B	Organe financier		
R1C	Caisse centrale		
R1D	Trésor public		
R1E	OCP		
R1F	Banques et correspondants		
R1H	Etablissements financiers		
R1I	SFD		
R1K	Autres institutions financières		
R1L	Intérêts sur autres compte de dépôt créditeurs	217 613 797	512 446 407
R1N	Dépôts à terme reçu	217 613 797	512 446 407
R1P	dépôt de garantie reçu		
R1Q	Autres dépôts reçus		
R2A	Intérêts sur compte d'emprunts	0	6 124 891
R2F	Intérêts sur emprunts à moins d'un an		
R2G	Intérêts sur emprunt à terme	0	6 124 891
R2R	Autres intérêts		
R2T	Divers intérêts		
R2Z	Commissions	3 134 435	19 510 510
R3A	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES BENEFICIAIRES OU CLIENTS	430 910 349	90 108 897
R3C	Intérêts sur compte des membres, bénéficiaires ou clients	426 988 788	88 717 969
R3D	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	31 722 168	22 852 617
R3F	Intérêts sur dépôts à terme reçus	395 266 620	65 865 352
R3G	Intérêts sur comptes d'épargne à régime spécial	0	0
R3H	Intérêts sur dépôts de garantie reçus		
R3J	Intérêts sur autres dépôts reçus		
R3N	Intérêts sur emprunts et autres sommes dues		
R3Q	Autres intérêts		
R3T	Commissions	3 921 561	1 390 928
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	3 087 302 935	2 645 560 046
	TOTAL CHARGES D'INTERETS	651 658 581	628 190 705
	CHARGES SUR OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS		
R4B	DIVERSES	0	0
R4C	Charges et pertes sur titres de placement		
R4K	Charges sur opérations diverses	0	0
R4N	Commissions		
R5B	CHARGES SUR IMMOBILISATION FINANCIERES	12 000 225	0
R5C	Frais d'acquisition		
R5D	Etalement de la prime		
R5E	CHARGES SUR CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES		
R5G	Charges sur opérations de credit bail		
R5H	Dotations aux amortissements		
R5J	Dotations aux provisions		
R5K	Moins-values de cession		
R5L	Autres charges		
R5M	Charges sur opérations de location avec option d'achat		
R5N	Dotations aux amortissements		
R5P	Dotations aux provisions		
R5Q	Moins-values de cession		
R5S	Charges sur opérations de location-vente		
R5T	Dotations aux amortissements		
R5U	Dotations aux provisions		

CREDIT KASH SA
COMPTE DE RESULTAT
au 31 décembre 2024

Code poste	CHARGES	2024	2023
R5V	Moins-values de cession		
R5X	Autres charges		
R5Y	Charges sur emprunts et titres émis subordonnés	12 000 225	0
R6B	Pertes sur opérations de change		
R6C	Commissions		
R6F	CHARGES SUR OPERATIONS HORS BILAN	3 955 238	5 798 709
R6K	Charges sur engagements de financements reçus des institutions financières		
R6L	Charges sur engagements de financements reçus des membres, clients ou bénéficiaires		
R6M	Charges sur engagements de garantie reçus des institutions financières	3 955 238	5 798 709
R6P	Charges sur engagements de garantie reçus des membres bénéficiaires ou clients	0	0
R6S	Charges sur engagements sur titres		
R6T	Charges sur autres engagements reçus		
R6V	CHARGES SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS		
R6W	Charges sur les moyens de paiement		
R6X	Autres charges sur prestation de services financiers		
R7A	Autres CHARGES D'EXPLOITATION FINANCIERE	0	0
R7B	Moins-values sur cession d'éléments d'actif		
R7C	Transferts de produits d'exploitation financière		
R7D	Diverses charges d'exploitation financière	0	0
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NET		
	AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	-13 600 863	-3 325 585
	MARGE D'INTERETS BENEFICIAIRE	3 087 302 935	2 645 560 046
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS		
	PRODUIT FINANCIER NET	3 073 702 072	2 642 234 461
	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS		
R8G	Achats de marchandises	0	0
R8J	Stocks vendus		
R8L	Variations de stocks marchandise		
	CHARGES GENERALES D'EXPLOIATION	2 219 120 060	2 109 851 952
S02	FRAIS DE PERSONNEL	1 140 040 127	1 095 950 325
S03	Salaires et traitements	1 044 649 287	995 766 117
S04	Charges sociales	70 073 784	65 008 532
S05	Rémunérations versées aux stagiaires	25 317 056	35 175 675
S1A	IMPOTS ET TAXES	75 483 285	80 200 042
S1B	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	29 412 448	28 852 579
S1C	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés à l'administration des :	46 070 837	51 347 463
S1D	Impôts directs	18 238 735	22 921 236
S1G	Impôts indirects	18 349 233	20 150 570
S1H	Droits d'enregistrement et de timbre	4 760 673	1 629 658
S1J	Impôts et taxes divers	4 722 196	6 645 999
S1K	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés aux autres organismes	0	0
S2A	AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVRESES D'EXPLOITATION	1 003 596 648	933 701 586
S2B	Services extérieurs	343 339 814	331 353 537
S2C	Redevances de crédit-bail	0	0
S2D	Loyers	145 134 212	127 620 126
S2F	Charges locatives et de co-propriété	0	0
S2H	Entretien et réparations	64 757 417	49 564 710
S2J	Primes d'assurance	132 138 185	150 958 966

CREDIT KASH SA
COMPTE DE RESULTAT
au 31 décembre 2024

Code poste	CHARGES	2024	2023
S2K	Etudes et recherches	0	0
S2M	Frais de formation du personnel	1 310 000	990 000
S2L	Divers	0	2 219 735
S3A	Autres services extérieurs	345 602 316	334 119 678
S3B	Personnel extérieur à l'institution	79 047 248	41 098 185
S3C	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	39 137 140	71 969 800
S3E	Publicité, publications et relations publiques	26 580 981	21 406 706
S3G	Transport de biens	401 200	0
S3J	Transports collectifs du personnel	0	0
S3L	Déplacements, missions et réceptions	38 459 495	38 650 176
S3M	Achat non stockés de matières et fournitures	122 365 979	118 589 942
S3N	Frais postaux et frais de télécommunication	39 460 273	38 092 244
S3P	Divers	150 000	4 312 625
S4A	Charges diverses d'exploitation	314 654 517	268 228 370
S4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs	0	0
S4D	Indemnités de fonction versées	0	0
S4I	Frais de tenue d'assemblée	304 496 619	268 178 370
S4K	Moins-values de cession sur immobilisation	0	0
S4L	sur immobilisation corporelles et incorporelles	0	0
S4M	sur immobilisation financières	0	0
S4P	Transferts de produits d'exploitation non financière	0	0
S4Q	Produits rétrocedés	0	0
S4R	Autres transferts de produits	0	0
S4S	Autres charges diverses d'exploitation non financière	10 157 898	50 000
T50	DOTATIONS AU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	0	0
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATION	187 212 665	196 473 156
T53	Dotation aux amortissements de charge à répartir	0	0
T54	Dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation	187 212 665	196 473 156
T55	Dotations aux amortissements des immobilisations hors exploitation	0	0
T56	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en cours	0	0
T57	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations d'exploitation	0	0
T58	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations hors exploitation	0	0
T6B	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	912 441 885	1 597 050 836
T6C	Dotations aux provisions sur créances en souffrance	283 004 436	1 040 494 773
T6D	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	16 344 513	407 315 318
T6E	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois	71 292 074	387 346 080
T6F	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois	195 367 849	245 833 374
T6G	Dotations aux provisions pour dépréciation d'autres éléments d'actif	0	0
T6H	Dotations aux provisions pour risques et charges	51 057 620	28 810 616
T6J	Dotations aux provisions réglementées	0	0
T6K	Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	565 344 791	513 601 395
T6L	Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	13 035 037	14 144 052
T80	CHARGES EXCEPTIONNELLES	503 448	7 732 872
T81	PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	4 182 295	3 956 660
T82	IMPOTS SUR LES EXCEDENTS	4 999 951	5 000 004
L80	EXCEDENT	459 850 072	
T84	TOTAL CHARGES	4 455 924 419	4 554 054 894

CREDIT KASH SA
COMPTE DE RESULTAT
au 31 décembre 2024

DIMF 2080

Code poste	PRODUITS	2024	2023
V08	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERS	7 327 340	6 092 982
V1A	Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	0	0
V1B	Organe financier	0	0
V1C	Caisse centrale	0	0
V1D	Trésor public	0	0
V1E	OCP	0	0
V1F	Banques et correspondants	0	0
V1H	Etablissements financiers	0	0
V1I	SFD	0	0
V1K	Autres institutions financières	0	0
V1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts débiteurs	0	0
V1Q	Intérêts sur dépôts à terme constitués	0	0
V1R	Intérêts sur dépôts de garantie constitués	0	0
V1S	Intérêts sur autres dépôts constitués	0	0
V2A	Intérêts sur comptes de prêts	0	0
V2C	Intérêts sur prêts à moins d'un an	0	0
V2G	Intérêts sur prêts à terme	0	0
V2Q	Autres intérêts	0	0
V2S	Divers intérêts	0	0
V2T	Commissions	7 327 340	6 092 982
V3A	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES BENEFICIAIRES OU CLIENTS	3 731 634 176	3 267 657 769
V3B	Intérêts sur crédit aux membres, bénéficiaires ou clients	2 292 375 442	1 906 571 694
V3G	Autres crédits à court terme	2 077 348 823	1 773 270 059
V3M	Intérêts sur crédits à moyen terme	214 893 542	132 425 903
V3N	Intérêts sur crédits à long terme	133 077	875 732
V3R	Autres intérêts	279 107 187	275 130 844
V3T	Divers intérêts	279 107 187	275 130 844
V3X	Commissions	1 160 151 547	1 085 955 231
	MARGE D'INTERET DEFICITAIRE		
	TOTAL PRODUITS D'INTERETS	3 738 961 516	3 273 750 751
V4B	PRODUITS SUR OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	2 354 600	2 473 124
V4C	Produits et profits sur titres de placement	0	0
V4D	Intérêts sur crédits accordés au personnel non membre	0	0
V4E	Produits sur opérations diverses	0	0
V4F	Commissions	2 354 600	2 473 124
V5B	PRODUITS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0
V5C	Produits sur prêts et titres subordonnés	0	0
V5D	Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	0	0
V5F	Produits et profits sur titres d'investissements	0	0
V5G	PRODUITS SUR OPERATION DE CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	0	0
V5H	Produits sur opérations de crédit-bail	0	0
V5J	Loyers		
V5K	Reprises de provisions		
V5L	Plus-values de cession		
V5M	Autres produits		
V5N	Produits sur opérations de location avec option d'achat		
V5P	Loyers		
V5Q	Reprises de provisions		
V5R	Plus-values de cession		
V5S	Autres produits		

CREDIT KASH SA
COMPTE DE RESULTAT
au 31 décembre 2024

DIMF 2080

Code poste	PRODUITS	2024	2023
V5T	Produits sur opérations de location avec option vente		
V5V	Loyers		
V5W	Reprises de provisions		
V5X	Plus-values de cession		
V5Y	Autres produits		
V6B	Gains sur opérations de change		
V6C	Commissions		
V6F	PRODUITS SUR OPERATIONS HORS BILAN	0	0
V6K	Produits sur engagements de financement donnés aux institutions financières		
V6L	Produits sur engagements de financement donnés aux membres, clients ou bénéficiaires		
V6N	Produits sur engagements de garantie donnés aux institutions financières		
V6P	Produits sur engagement de garantie donné aux membres, bénéficiaires ou clients		
	produits sur engagements sur titres		
V6R	Produits sur autres engagements donnés		
V6S	Produits sur opérations effectuées pour le compte de tiers		
V6U	PRODUITS SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	0	0
V6V	Produits sur les moyens de paiement	0	0
V6W	Autres produits sur prestations de services financiers	0	0
V7A	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION FINANCIERE	0	0
V7B	Plus-values sur cession d'éléments d'actif	0	0
V7C	Transferts de charges d'exploitation financière	0	0
V7D	Divers produits d'exploitation financière	0	0
	AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	15 955 463	5 798 709
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	1 600 638	3 325 585
	MARGE D'INTERET DEFICIATAIRE		
	AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	14 354 825	2 473 124
	CHARGE FINANCIERE NETTE		
	VENTES		
V8B	MARGE COMMERCIALE		
V8C	Vente de marchandises		0
	PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	629 279 133	995 966 483
W4A	PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	150 399 986	47 208 182
W4B	Redevances pour concessions, brevets, licence, droits et valeurs similaires	0	0
W4D	Indemnités de fonction et rémunération d'administrateurs, gérants reçues	0	0
W4G	Plus-values de cession	123 966 786	20 812 937
W4H	Sur immobilisations incorporelles et corporelles	123 966 786	20 812 937
W4J	sur immobilisations financières	0	0
W4K	Revenue des immeubles hors exploitation	755 000	713 500
W4L	Transferts de charges d'exploitation non financière	25 678 200	25 681 745
W4M	Charges refacturées	25 678 200	25 681 745
W4N	Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0
W4P	Autres transferts de charges	0	0
W4Q	Autres produits divers d'exploitation	0	0
W50	PRODUCTION IMMOBILISE		
W51	Immobilisations corporelles		
W52	Immobilisations incorporelles		
W53	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
X50	REPRISES DU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX	0	0
X51	REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	0	0
X54	Reprises d'amortissements des immobilisations	0	0

CREDIT KASH SA
COMPTE DE RESULTAT
au 31 décembre 2024

DIMF 2080

Code poste	PRODUITS	2024	2023
X56	Reprises de provisions sur immobilisations	0	0
X6B	REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	478 879 147	948 758 301
X6C	Reprises de provisions sur créances en souffrance	309 704 555	818 466 747
X6D	Reprises de provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	50 044 244	161 874 191
X6E	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois	184 373 635	147 554 883
X6F	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois	75 286 677	509 037 673
X6G	Reprises de provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	0	0
X6H	Reprises de provisions pour risques et charges	8 212 352	25 791 936
X6I	Reprises de provisions réglementées	0	0
X6J	Récupération sur créances amorties	160 962 240	104 499 618
X80	PRODUITS EXCEPTIONNELS	22 342 883	216 746
X81	PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURES	62 986 287	6 733 433
L80	DEFICIT	0	-274 914 357
X84	TOTAL PRODUITS	4 455 924 419	4 554 054 894

CREDIT KASH SA
HORS BILAN au 31 décembre 2024

DIMF 2900
(en FCFA)

Code poste	LIBELLES	2024	2023
N1A	ENGAGEMENT DE FINANCEMENT		
N1H	ENGAGEMENTS DONNES EN FAVEUR DES INSTITUTIONS FINANCIERES		
N1J	ENGAGEMENTS RECUS DES INSTITUTIONS FINANCIERES		
N1K	ENGAGEMENTS DONNES EN FAVEUR DES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	726 442 001	485 729 000
N1K	ENGAGEMENTS RECUS DES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS		
N2A	ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
N2A	D'ordre des institutions financières		
N2H	Reçus des institutions		
N2J	D'ordre des membres, bénéficiaires ou clients	31 268 132	184 592 132
N2M	Reçus des membres, bénéficiaires ou clients	12 205 548 455	12 024 852 614
N3A	ENGAGEMENTS SUR TITRES		
N3A	Titres à livrer		
N3B	Intervention à l'émission		
N3C	Marché gris		
N3D	Autres titres à livrer		
N3E	Titres à recevoir		
NRF	Intervention à l'émission		
NRG	Marché gris		
N3H	Autres titres à livrer		
	ENGAGEMENTS SUR OPERATIONS EN DEVICES		
	OPERATIONS DE CHANGE DU COMPTANT		
PIA	Francs CFA achetés non encore reçus		
PIB	Devises achetées non encore reçues		
PIC	Francs CFA vendus non encore livrés		
PID	Devises vendues non encore livrées		
	PRETS OU EMPRUNTS EN DEVICES		
PIE	Devises prêtées non encore livrées		
PIF	Devises empruntées non encore reçues		
	OPERATIONS DE CHANGE A TERME		
PIG	Opérations de change à terme francs cfa à recevoir contre devises à livrer		
PIH	Opérations de change à terme devises à recevoir contre FCFA à livrer		
PIJ	Opérations de change à terme devises à recevoir contre devises à livrer		
PIK	Opérations de change à terme devises à livrer contre devises à recevoir		
PIL	Report/déport non couru à recevoir		
PIM	Report/déport non couru à payer		
PIR	Intérêts non courus en devises couverts à recevoir		
PIS	Intérêts non courus en devises couverts à payer		
PIV	Ajustements devises hors bilan		
	AUTRES ENGAGEMENTS		
Q1A	Engagements donnés		
Q1B	Engagements reçus		
	OPERATIONS EFFECTUEES POUR LE COMPTE DE TIERS		
Q1C	Valeurs à l'encaissement non disponible		
Q1F	Comptes exigibles après encaissements		
Q1J	Comptes de suivi des engagements de financement consortiaux		
Q1K	Comptes de suivi des engagements de garantie consortiaux		
Q1L	Comptes de suivi des crédits consortiaux		
Q1M	Crédits distribués pour le compte de tiers		
N90	ENGAGEMENTS DOUTEUX		

CREDIT KASH SA
ETAT DE DETERMINATION DES RATIOS PRUDENTIELS
au 31 décembre 2024

I - LIMITATION DES RISQUES AUXQUELS EST EXPOSEE UNE INSTITUTION

A		B		RATIO
RIQUES PORTES PAR UNE INSTITUTION MONTANTS NETS DES PROVISIONS ET DES DEPOTS DE GARANTIE	MONTANT	RESSOURCES	MONTANT	A/B x 100
Comptes ordinaires débiteurs chez les institutions financières	254 947 374	Comptes ordinaires créditeurs des institutions financières	546 361 906	norme : < ou = 200%
Autres comptes de dépôts chez les institutions financières	0	Autres comptes de dépôts financiers créditeurs des institutions	2 810 453 900	
Comptes de prêts		Comptes d'emprunts	0	
Prêts en souffrance		Autres sommes dues aux institutions financières	0	
Crédits à court terme	14 105 451 164	Comptes d'épargne à régime spécial	296 794 427	
Comptes ordinaires débiteurs des membres, bénéficiaires ou clients	175 542 849	Comptes ordinaires créditeurs des membres, bénéficiaires ou clients	2 746 661 469	
Crédits à moyen terme	1 320 336 682	Dépôts à terme reçus des membres, bénéficiaires ou clients	5 476 301 262	
Crédits à long terme	0	Autres dépôts reçus des clients, membres ou bénéficiaires		
Crédits en souffrance	582 341 709	Emprunts reçus des clients, membres ou bénéficiaires		
Titres de placement	0	Autres normes aux membres, bénéficiaires ou clients	760 000	
Titres de participation		Provisions, fonds propres et assimilés	3 089 988 806	
Titres d'investissement				
Engagements par signature données	726 442 001			
TOTAL	17 165 061 779	TOTAL	14 967 321 770	114,68%

II - COUVERTURE DES EMPLOIS A MOYEN ET LONG TERME PAR DES RESSOURCES STABLES

A		B		RATIO
RESSOURCES STABLES	MONTANT	EMPLOIS A MOYEN ET LONG TERME	MONTANT	A/B x 100
Provisions, fonds propres et assimilés	3 089 988 806	Dépôts à terme constitués auprès des institutions à plus d'un an	0	norme : > 100%
Autres comptes de dépôts créditeurs à moyen et long terme		Dépôts de garantie constitués auprès des institutions financières à plus d'un an		
Comptes d'emprunts à terme auprès des institutions financières	0	Autres dépôts constitués auprès des institutions financières à plus d'un an		
Autres sommes dues aux institutions financières à moyen et long terme		Comptes de prêts à terme auprès des institutions financières à plus d'un an		
Dépôts à terme reçus à moyen et long terme	3 005 626 202	Prêts en souffrance nets des provisions auprès des institutions financières		
Comptes d'épargne à régime spécial des membres, bénéficiaires ou clients à moyen et long terme	296 794 427	Crédits à moyen terme aux membres, bénéficiaires ou clients	494 459 160	
Autres dépôts de garantie reçus des membres, bénéficiaires ou clients à moyen et long terme	154 596 310	Crédits à long terme aux membres, bénéficiaires ou clients	0	
		Crédits en souffrance nets des provisions des membres, bénéficiaires ou clients	582 341 709	
		Titres de participation		
		Titres d'investissement		
		Prêts et titres subordonnés		
		Dépôts et cautionnement	34 029 074	
		Immobilisation en cours	21 832 527	
		Immobilisations d'exploitation	586 568 682	
		Immobilisations hors exploitation	0	
TOTAL	6 547 005 745	TOTAL	1 719 231 152	381%

III - LIMITATION DES PRETS AUX DIRIGEANTS ET AU PERSONNEL AINSI QU' AUX PERSONNES LIEES

A		B		RATIO
PRETS ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE	MONTANT	FONDS PROPRES	MONTANT	A/B x 100
Prêts et engagements par signature données aux dirigeants ou employés	0	Subventions d'investissement		
		Fonds affectés		
		Fonds de crédit		
		Provisions pour risques et charges	39 437 237	
		Provisions réglementées		
		Emprunts et titres émis subordonnés	262 300 000	
		Fonds pour risques financiers généraux	0	
		Primes liées au capital	0	
		Réserves	0	
		Ecart de réévaluation des immobilisations		norme < ou = 10%
		Capital	3 937 700 000	
		Fonds de dotation		
		Report à nouveau positif		
		Excédent des produits sur les charges		
		Résultat positif de l'exercice	459 850 072	
		Capital non appelé	0	
		Excédent des charges sur les produits		
		Immobilisations incorporelles nettes	-8 503 196	
		Report à nouveau négatif	-1 621 298 728	
		Résultat déficitaire de l'exercice	0	
		Complément de provisions non constituées et exigées par les autorités de contrôle		
		Toutes participations constituant des fonds propres dans d'autres SFD ou établissements de crédit		
TOTAL	0	TOTAL	3 069 485 385	0,00%

IV - LIMITATION DES RISQUES PRIS SUR UNE SEULE SIGNATURE

A		B		RATIO
PRETS ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE	MONTANT	FONDS PROPRES	MONTANT	A/B x 100
Montant brut des prêts et engagement par signature données à un plus gros emprunteur	250 000 000	Subventions d'investissement		
		Fonds affectés		
		Fonds de crédit		
		Provisions pour risques et charges	39 437 237	
		Provisions réglementées		
		Emprunts et titres émis subordonnés	262 300 000	
		Fonds pour risques financiers généraux	0	
		Primes liées au capital	0	
		Réserves	0	
		Ecart de réévaluation des immobilisations		norme < ou = 10%
		Capital	3 937 700 000	
		Fonds de dotation		
		Report à nouveau positif		
		Excédent des produits sur les charges		
		Résultat positif de l'exercice	459 850 072	
		Capital non appelé	0	
		Excédent des charges sur les produits		
		Immobilisations incorporelles nettes	-8 503 196	
		Report à nouveau négatif	-1 621 298 728	
		Résultat déficitaire de l'exercice	0	
		Complément des provisions non constituées et exigées par les autorités de contrôle		
		Toutes participations constituant des fonds propres dans d'autres SFD ou établissements de crédit		
TOTAL	250 000 000	TOTAL	3 069 485 385	8,14%

V- NORME DE LIQUIDITE

A		B		RATIO
VALEURS REALISABLES ET DISPONIBLES - MONTANTS NETS	MONTANT	DEPOTS DES CLIENTS	MONTANT	A/B x 100
Valeurs en caisse	403 223 785	Comptes ordinaires créditeurs des institutions financières auprès des SFD	546 361 906	norme : > 100%
Comptes ordinaires débiteurs chez les institutions financières	254 947 374	Autres comptes créditeurs des institutions financières		
Dépôts à court terme constitués auprès des institutions financières		Emprunts à moins d'un an auprès des institutions financières	0	
Autres Comptes de dépôts débiteurs chez les institutions financières	0	Emprunts à terme		
Comptes de prêts à court terme aux institutions financières		Autres sommes dues aux institutions financières		
Crédits à court terme aux membres, bénéficiaires ou clients	6 180 262 864	Comptes ordinaires créditeurs des membres, bénéficiaires ou clients auprès de l'institution	2 746 661 469	
Comptes ordinaires débiteurs des membres, bénéficiaires ou clients	175 542 849	Dépôts à terme reçus à court terme	1 854 672 939	
Crédits à moyen terme		Comptes d'épargne à régime spécial	296 794 427	
Crédits à long terme		Autres dépôts de garantie reçus des membres, bénéficiaires ou clients	508 151 335	
Titres de placement	0	Autres dépôts des membres, bénéficiaires ou clients auprès de l'institution		
Comptes de stocks	4 368 145	Emprunts de l'institution auprès des membres		
Débiteurs divers	111 551 497	Autres sommes dues aux membres, bénéficiaires ou clients	760 000	
Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat		Versements restant à effectuer à court terme		
Créances rattachées	238 542 879	Créditeurs divers à court terme	374 668 407	
Engagements de financement et de garantie donnés	757 710 133	Dettes rattachées	52 512 986	
		Encours des engagements de financement et de garantie reçus		
TOTAL	8 126 149 526	TOTAL	6 380 583 469	127,36%

VI- LIMITATION DES OPERATIONS AUTRES QUE LES ACTIVITES D'EPARGNE ET DE CREDIT

A		B		RATIO
MONTANT CONSACRE PAR L'INSTITUTION AUX ACTIVITES AUTRES QUE L'EPARGNE ET LE CREDIT	MONTANT	RISQUES PORTES PAR UNE INSTITUTION	MONTANT	A/B x 100
Montant consacré par l'institution aux opérations autres que les activités d'épargne	52 779 711	Comptes ordinaires débiteurs chez les institutions	254 947 374	norme : ≤ 5%
		Comptes de prêts	0	
		Prêts en souffrance		
		Crédits à court terme	14 105 451 164	
		Comptes ordinaires débiteurs des membres, bénéficiaires ou clients	175 542 849	
		Crédits à moyen terme	1 320 336 682	
		Crédits à long terme	0	
		Crédits en souffrance	582 341 709	
		Titres de placement	0	
		Titres d'investissement		
		Engagements par signature donnés	726 442 001	
TOTAL	52 779 711	TOTAL	17 165 061 779	0,31%

VII - CONSTITUTION DE LA RESERVE GENERALE

A		B		RATIO
RESULTAT	MONTANT	REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE	MONTANT	base * 15% minimum
Résultat	0	Report à nouveau déficitaire	-1 621 298 728	
TOTAL	0	TOTAL	-1 621 298 728	n.a.

VIII - NORME DE CAPITALISATION

A		B		RATIO
FONDS PROPRES	MONTANT	TOTAL ACTIF DE FIN DE PERIODE	MONTANT	A/B x 100
Subventions d'investissement		Total actif de fin de période en montants nets	18 525 683 447	
Fonds affectés				
Fonds de crédit				
Provisions pour risques et charges	39 437 237			
Provisions réglementées				
Emprunts et titres émis subordonnés	262 300 000			
Fonds pour risques financiers généraux	0			
Primes liées au capital	0			
Réserves	0			
Ecart de réévaluation des immobilisations				
Capital	3 937 700 000			
Fonds de dotation				
Report à nouveau positif				
Excédent des produits sur les charges	0			
Résultat positif de l'exercice	459 850 072			
Capital non appelé	0			
Excédent des charges sur les produits				
Immobilisations incorporelles nettes	-8 503 196			
Report à nouveau négatif	-1 621 298 728			
Résultat déficitaire de l'exercice	0			
Complément des provisions non constituées et exigées par les Autorités de contrôle				
Toutes participations constituant des fonds propres dans d'autres SFD ou établissements de crédit				
TOTAL	3 069 485 385	TOTAL	18 525 683 447	16,57%

IX - LIMITATION DES PRISES DE PARTICIPATION

A		B		RATIO
TITRES DE PARTICIPATION	MONTANT	FONDS PROPRES	MONTANT	A/B x 100
Titres de participations sauf participations dans les établissements de crédit et les	0	Subventions d'investissement		
		Fonds affectés		
		Fonds de crédit		
		Provisions pour risques et charges	39 437 237	
		Provisions réglementées		
		Emprunts et titres émis subordonnés	262 300 000	
		Fonds pour risques financiers généraux	0	
		Primes liées au capital	0	
		Réserves	0	norme: < ou = 25%
		Ecart de réévaluation des immobilisations		
		Capital	3 937 700 000	
		Fonds de dotation		
		Report à nouveau positif		
		Excédent des produits sur les charges		
		Résultat positif de l'exercice	459 850 072	
		Capital non appelé	0	
		Excédent des charges sur les produits		
		Immobilisations incorporelles nettes	-1 224 602	
		Report à nouveau négatif	-1 621 298 728	
		Résultat déficitaire de l'exercice	0	
		Complément des provisions non constituées et exigées par les Autorités de contrôle		
		Toutes participations constituant des fonds propres dans d'autres SFD ou établissements de crédit		
TOTAL	0	TOTAL	3 076 763 979	0%

X - FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS ET DES PARTICIPATIONS

A		B		RATIO
TITRES DE PARTICIPATION	MONTANT	FONDS PROPRES	MONTANT	A/B x 100
Immobilisations incorporelles en cours	7 278 594	Subventions d'investissement		
Immobilisations corporelles en cours	14 553 933	Fonds affectés		
Immobilisations incorporelles d'exploitation, déduction faite des frais et valeurs	1 224 602	Fonds de crédit		
Immobilisations corporelles d'exploitation	585 344 080	Provisions pour risques et charges	39 437 237	
Immobilisations incorporelles hors exploitation		Provisions réglementées		
Immobilisations corporelles hors exploitation		Emprunts et titres émis subordonnés	262 300 000	
Immobilisations incorporelles hors exploitation	0	Fonds pour risques financiers généraux	0	
acquises par réalisation de garantie				
Immobilisations corporelles hors exploitation	413 373 203	Primes liées au capital	0	
acquises par réalisation de garantie				
Titres de participation		Réserves	0	norme: < ou = 100%
		Ecart de réévaluation des immobilisations		
		Capital	3 937 700 000	
		Fonds de dotation		
		Report à nouveau positif		
		Excédent des produits sur les charges		
		Résultat positif de l'exercice	459 850 072	
		Capital non appelé	0	
		Excédent des charges sur les produits		
		Immobilisations incorporelles nettes	-8 503 196	
		Report à nouveau négatif	-1 621 298 728	
		Résultat déficitaire de l'exercice	0	
		Complément des provisions non constituées et exigées par les Autorités de contrôle		
		Toutes participations constituant des fonds propres dans d'autres SFD ou établissements de crédit		
TOTAL	1 021 774 412	TOTAL	3 069 485 385	33%

CREDIT KASH SA
TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES
au 31 décembre 2024

DIMF 2005
(en FCFA)

Code	LIBELLES	Amort/ Provisions	montants nets
	ACTIF		
B01	Créances sur les membres, bénéficiaires ou clients	1 050 129 067	16 008 129 555
B2D	Crédits à court terme		14 105 451 164
B30	Crédits à moyen terme		1 320 336 682
B40	Crédits à long terme		-
B70	Crédits en souffrance	1 050 129 067	582 341 709
D50	Crédits-bail et opérations assimilées		
D51	Crédit-bail		
D52	Location avec option d'achat		
D53	Location -vente		
D70	Créance en souffrance sur crédit-bail et opérations assimilées		
	PASSIF		
G01	Dettes à l'égard des membres, bénéficiaires ou clients		8 520 517 158
G10	Comptes ordinaires créditeurs		2 746 661 469
G15	Dépôts à terme reçus		5 476 301 262
G2A	Comptes d'épargne à régime spécial		229 794 427
G60	Emprunts		-
G70	Autres sommes dues		760 000

CREDIT KASH SA
ETATS DES BIENS DONNES EN CREDIT BAIL
ET OPERATIONS ASSIMILEES
au 31 décembre 2024

DIMF 2006
(en FCFA)

Libellés	Durée	Montants bruts	Amort/Provisions	montants nets
CREDIT-BAIL				
LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT				
LOCATION - VENTE				
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES				
TOTAL				

CREDIT KASH SA
ETATS DES BIENS DETENUS DANS LE
CADRE DE LA CONCESSION
au 31 décembre 2024

DIMF 2007
(en FCFA)

POSTES	DUREE	VALEUR D'INVENTAIRE OU VALEUR DE MARCHÉ	CONCESSIONNAIRE	
			NOM	VALEUR DECLAREE DANS LE CAHIER DES CHARGES
NEANT				
TOTAL			TOTAL	

CREDIT KASH SA
ETATS DES BIENS DETENUS DANS LE
CADRE DE LA CLAUSE DE RESERVE
au 31 décembre 2024

DIMF 2008
(en FCFA)

Libellés des biens inscrits à l'actif frappés de la clause de RP	objet clause de réserve	montant bruts	Calendrier arrêté		Créanciers
			Date d'inscription	Durée de jouissance	
NEANT					
TOTAL					

CREDIT KASH SA
DETAIL COMPTE 6221 -
PERSONNEL EXTERIEUR A L'INSTITUTION
au 31 décembre 2024

DIMF 2009
(en FCFA)

Libellés	EFFECTIF							FACTURATION A L'INSTITUTION
	Nationaux	Autres Etats UMOA	Hors UMOA	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Total	
1. Cadres supérieurs								
2. Techniciens supérieurs et cadres moyens								
3. Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers								
4. Employés, manoeuvres, ouvriers et apprentis								79 047 248
TOTAL								
<i>PERMANENTS</i>								
<i>SAISONNIERS</i>								
TOTAL								

CREDIT KASH SA
ETATS DES CREDITS EN SOUFFRANCE
au 31 décembre 2024

DIMF 2010
(en FCFA)

CREDITS EN SOUFFRANCE	Crédits et Prêts Souffrance	Dépôts de garantie	Soldes restants dus	Provisions	Crédits et Prêts en souffrance nets
Crédits comportant au moins une échéance impayée < ou = à 6 mois	428 653 533		428 653 533	45 527 654	383 125 879
Crédits comportant au moins une échéance impayée > 6 mois et < ou = à 12 mois	388 740 319		388 740 319	317 006 891	71 733 428
Crédits comportant au moins une échéance impayée > 12 mois et < ou = à 24 mois	725 426 749		725 426 749	687 594 522	37 832 227
TOTAL	1 542 820 601		1 542 820 601	1 050 129 067	492 691 534

CREDIT KASH SA
ETATS DES INFORMATIONS ANNEXES
au 31 décembre 2024

DIMF 2011 (en FCFA)

LIBELLES	Montant / Effectif
Encours des engagements par signature à court terme	26 676 000
Encours des engagements par signature à moyen et long termes	NEANT
Montant total consacré par l'institution aux opérations autres que les activités	52 779 711
Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients de l'institution	32 618
Nombre total de groupements de l'institution ainsi que de leurs membres	1 346
Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients de sexe masculin de l'institution	19 170
Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients de sexe féminin de l'institution	12 102
Nombre total de groupements bénéficiaires	-
Nombre total d'usagers bénéficiaires	32 618
Nombre total de sociétaires bénéficiaires	
Population cible de la caisse (ou son estimation)	
Dépôts à plus d'un an du SFD auprès des institutions financières	-
Dépôts à terme à plus d'un an des membres, bénéficiaires ou clients auprès de la	3 005 626 202
Compte d'épargne à régime spécial	296 794 427
Autres dépôts à plus d'un an des membres, bénéficiaires ou clients auprès de la	-
Recouvrements sur prêts intervenus au cours de l'exercice	-
Recouvrements sur prêts attendus au cours de l'exercice	0

CREDIT KASH SA
ETATS DES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE
au 31 décembre 2024

DIMF 2011-1 (en FCFA)

LIBELLES	Montant / Effectif
Encours des engagements par signature donnés à court terme	26 676 000
Encours des engagements par signature donnés à moyen et long termes	NEANT

CREDIT KASH SA
ETAT DE L'ENCOURS DES CREDITS DES DIX (10)
DEBITEURS LES PLUS IMPORTANTS
au 31 décembre 2024

DIMF 2012 (en FCFA)

PRENOMS/NOMS/N° D'IDENTIFICATION	DUREE INITIALE DU CREDIT	DUREE RESTANTE A COUVRIR	MONTANT NET EN FCFA
GIE FATOU BINTOU MEUBLES ET IMMO	6	6	250 000 000
THIERNO SECK	11	10	230 000 000
HASSANA ABOUDIB	36	26	179 791 800
AWA FALL	6	4	200 000 000
TOUBA TRANSIT TRANSPORT SUARL	35	31	180 776 054
SOW NDIAGA	36	8	47 838 429
MULTITRADE TRANSPORT ET LOGISTIQUE	6	5	150 000 000
MASSE DIAGNE	12	2	41 528 524
CLINIQUE MEDICO-CHIRURGICALE EL HADJI IBRA	36	24	97 284 062
DIAKHATE SALIOU	11	4	61 008 774
TOTAL			1 438 227 643

CREDIT KASH SA
ETAT DE L'ENCOURS TOTAL DES PRETS AUX DIRIGEANTS,
AU PERSONNEL AINSI QU'AUX PERSONNES LIEES
au 31 décembre 2024

DIMF 2013 (en FCFA)

NOMS/PRENOMS/N° D'IDENTIFICATION	ENCOURS DES PRETS BRUTS
	NEANT
TOTAL	-

CREDIT KASH SA
ETAT DES RESSOURCES AFFECTEES ET DES CREDITS
CONSENTIS SUR RESSOURCES AFFECTEES
au 31 décembre 2024

DIMF 2014 (en FCFA)

LIBELLES	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME	TOTAL
RESSOURCES AFFECTEES	NEANT			
CREDITS CONSENTIS SUR RESSOURCES AFFECTEES				
dont crédits en souffrance				
TOTAL				

CREDIT KASH SA
ETAT DES VALEURS IMMOBILISEES
au 31 décembre 2024

DIMF 2015 (en FCFA)

Code	LIBELLES	MONTANTS BRUTS	AMORT / PROV	MONTANTS NETS
D1A	Immobilisations financières			
D1E	Titres de participation			
D1L	Titres d'investissement			
D1S	Dépôts et cautionnements	34 029 074		34 029 074
D23	Immobilisations en cours	21 832 527		21 832 527
D24	Incorporelles	7 278 594		7 278 594
D25	Corporelles	14 553 933		14 553 933
D30	Immobilisations d'exploitation	1 804 156 598	1 217 587 916	586 568 682
D31	Incorporelles	183 819 526	182 594 924	1 224 602
D32	Droit de bail			
D33	Autres éléments du fonds commercial			
D34	Frais d'établissement			
D35	Autres immobilisations incorporelles			
D36	corporelles	1 620 337 072	1 034 992 992	585 344 080
D40	Immobilisations hors exploitation	-	-	-
D41	Incorporelles	-		
D42	Droit au bail			
D43	Autres éléments du fonds commercial			
D44	Autres immobilisations incorporelles			
D45	Corporelles			
	Immobilisations acquises par réalisation de garantie			
D46	Incorporelles	-	-	-
D47	Corporelles	454 014 540	40 641 337	413 373 203

CREDIT KASH SA
ETAT D'AFFECTATION DU RESULTAT
au 31 décembre 2024

DIMF 2016 (en FCFA)

Code	LIBELLES	Proposition de répartition	répartition effective
	<u>DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER</u>		
L80	Résultat de l'exercice (+/-)	459 850 072	
L70	Report à nouveau(+/-)	- 1 621 298 728	
770	RESULTAT A AFFECTER	- 1 161 448 656	
	<u>AFFECTATION DU RESULTAT BENEFICIAIRE</u>		
772	Réserve générale		
773	Réserves facultatives		
774	Autres réserves		
776	Report à nouveau bénéficiaire		
777	Autres affectations		
	<u>AFFECTATION DU RESULTAT DEFICITAIRE</u>		
776	*Report à nouveau déficitaire	-1 161 448 656	
778	*Prélèvements sur les réserves		
779	Autres		

CREDIT KASH SA
ETAT DE TRAITEMENT DE LA REEVALUATION
au 31 décembre 2024

DIMF 2018 (en FCFA)

Biens réévalués	Date de réévaluation	Nature de réévaluation		Méthodes de réévaluation		Valeurs Avant Réévaluation	Valeur Réévaluées	Ecart de Réévaluation
		Libre	Légale	Indiciaire	Coûts actuels			
	NEANT							
TOTAL								